

**Compte rendu du conseil académique
de l'Université Confédérale Léonard de Vinci du 10 février 2017**

Membres présents et/ou votants au conseil d'administration.

Collège n°1-A (Professeurs) : Marie-France Beaufort avec 2 procurations
Jean-Philippe Biolley avec 2 procurations
Christine Imbert avec 2 procurations
Abdou Maftah avec 2 procurations

Collège n°1-B (autres enseignants) : David Helbert avec 2 procurations
Véronique Pélosin avec 2 procurations
Sophie Rager avec 2 procurations
Nathalie Thiriet avec 2 procurations
Florent Virot avec 2 procurations

Collège n°2 (autres personnels) : Chantal Vallet avec 2 procurations
Cédric Vautherot avec 2 procurations

Collège n°3 (usagers) : Chloé Bioche-Gobert avec 2 procurations
Morgane Di-Palma Subran avec 2 procurations
Armand Nchare Kpoumie avec 2 procurations

Collège n°4 (Représentants établissements) : Laurence Taconnat avec 2 procurations
Hélène Pauliat avec 2 procurations

ORDRE DU JOUR :

1 – Election des deux personnalités qualifiées prévues à l'article 10.1 du décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université Confédérale Léonard de Vinci ».

2 – Election du ou de la président(e) du conseil académique dans les conditions prévues à l'article 10.3 du décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université Confédérale Léonard de Vinci ».

3 – Présentation du pré-projet de contrat de site de l'université confédérale Léonard de Vinci.

4 – Questions diverses

*

Nombre de membres constituant le conseil : 92
Quorum : 46
Présents : 16
Procurations : 32
Nombre des membres participants à la délibération : 48

Le conseil académique a débuté à 14H. Après un mot d'accueil du président de l'UCLdV, Loïc Vaillant a débuté l'ordre du jour par l'élection de deux personnalités qualifiées.

1 – Election des deux personnalités qualifiées prévues à l'article 10.1 du décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université Confédérale Léonard de Vinci ».

Le président Loïc Vaillant propose deux candidatures, celle de Catherine Coutelle et celle d'Agnés Smith. Il présente ensuite les deux candidates.

❖ **Catherine Coutelle** est députée de la Vienne. Elle a un parcours d'enseignante et de femme politique qui est décrit ci-dessous.

Avant la représentation nationale

Enseignante/formatrice jusqu'en 2003 à l'éducation nationale
Présidente du centre socioculturel des Trois Cités à Poitiers de 1977 à 1983
Adhérente au Parti Socialiste depuis 1983
Adjointe au Maire de Poitiers et Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Poitiers aux Déplacements puis au Développement Economique et à l'Université.
Administratrice du CHU de Poitiers de 2001 à 2008.
Responsabilités nationales dans la gestion et le développement du transport urbain
Fondatrice de 2 associations pour la promotion des femmes

2007/2012

DEPUTEE... et seulement députée.
Hémicycle : place n°611
Groupe politique : [Socialiste, Radical, et Citoyen](#) (Vice-Présidente du groupe SRC)
Membre de la [Commission des Affaires Économiques](#)
Membre de la [Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes](#)
Groupes d'études : [Vice-Présidente «Entrepreneuriat au féminin»](#) et participe à plusieurs autres groupes dont [Energies](#), [Langue des Signes](#), [SIDA](#), etc.
Vice-présidente de l'[Association Interparlementaire France-Canada](#)
sa [fiche sur le site de l'Assemblée Nationale](#)

DEPUIS 2012

DEPUTEE... et seulement députée.

Hémicycle : place n°258 Groupe politique : [Socialiste, Radical, et Citoyen](#) –

Membre du bureau du groupe SRC, **Présidente de la [Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes](#)**

Présidente de l'[Association Interparlementaire France-Canada](#)

Membre de droit du [Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques](#)

Membre de la [Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées](#)

Après la présentation de son CV, Loïc Vaillant fait voter le conseil académique.

VOTE

Abstentions : 9
Votes exprimés : 39
Pour : 39
Contre : 0

❖ **Agnès Smith** est professeur d'université. Son parcours est décrit dans le CV ci-dessous.

Professeure des Universités (classe exceptionnelle 1^{er} échelon), 33^{ème} section CNU (Chimie des Matériaux) à l'Université de Limoges, composante ENSIL-ENSCI

Synthèse de la carrière :

Après l'obtention d'un diplôme d'ingénieur (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris – Chimie ParisTech, 1982), d'un DEA de métallurgie (Université de Paris VI, 1982) et du titre de docteur-ingénieur en 1985 (Université d'Orléans - BDI CNRS), j'ai commencé ma carrière au Canada en tant que post-doc (Metallurgical Engineering Department, Université de Queen's, Kingston, Ontario) pour la poursuivre en France à l'Ecole Nationale Supérieure de Céramique Industrielle (ENSCI) où j'exerce depuis 1988, d'abord en tant que Maître de Conférences puis Professeure des Universités (depuis 2000).

Activités et responsabilités en recherche

Activités menées dans le laboratoire Science des Procédés Céramiques et de Traitements de Surface (UMR CNRS – Université de Limoges 7315). Principaux éléments :

- 1) Mots-clés des activités de recherche : surfaces et interfaces dans les matériaux céramiques, procédés.
 - Jusqu'à la fin des années 90 : céramiques à vocation électronique (varistances), procédé pyrosol (élaboration, modélisation de la morphologie), films transparents et conducteurs, frittage des céramiques.
 - A partir des années 2000 : ciments, argiles, éco-matériaux (depuis 2011).

- 2) Animation des activités sur les liants hydrauliques et les éco-matériaux.
- 3) 2016 : Membre du Tremplin Carnot Matériaux et Equipements pour la Construction Durable, MECD, dans lequel s'intègrent les activités sur les éco-matériaux.

Bilan chiffré :

Production scientifique : 152 publications (revues internationales, actes de congrès, chapitres de livre) dont 105 répertoriées dans scopus, 103 dans Web of Science, 113 communications orales ou par voie d'affiche

H index sur Scopus : 24.

H index sur Web of Science : 23.

H index sur google Scholar : 30 <https://scholar.google.fr/citations?user=ixhOGsAAAAJ&hl=fr>

;

Invitations (conférences, séminaires) : 17

Valorisation : 10 enveloppes Soleau et 5 brevets.

Responsabilité scientifique d'un peu plus d'une trentaine de contrats de recherche avec des entreprises. Encadrement ou co-encadrement de 24 thèses (dont 5 en cours), 8 Diplômes de Recherche

Technologique et environ un ou deux 'master 2' ou 'projet de fin d'études d'élève-ingénieur' par an.

Mandats nationaux Conseil National des Universités : 2 mandats

1995 – 1999, 01/2004 à 12/2005 : membre élu du CNU en 33^{ème} section. J'ai mis un terme à mon second mandat dans le collège A dès que j'ai été nommée directrice de l'ENSCI au 01/01/2006.

Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) : 2 mandats d'une durée totale de 8 ans

Juillet 2010 – Juin 2014 et Juillet 2014 – juin 2018 : nomination en tant que membre de la CTI par le MENESR. Depuis le mois de septembre 2013, je fais également partie du bureau de la CTI où j'ai plus particulièrement en charge la constitution des équipes d'audit. 40 audits réalisés à ce jour dont 23 en tant que rapporteur principal.

Membre depuis 2016 du conseil d'administration de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (mandat de 5 ans). Nomination par décret en date du 2 mars 2016 (JORF du 4 mars 2016).

Membre du conseil d'administration du Groupe Français des Argiles (2015 – 2019).

Responsabilités administratives et mandats au niveau local ou régional A l'ENSCI

-
- Septembre 1988 à août 1994 : gestion du service des stages en entreprises de nos étudiants avec une collègue.
 - Septembre 1995 à décembre 1999 : gestion du service des relations internationales avec un collègue.
 - Du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2005 : **2 mandats en tant que Directrice-Adjointe en charge des Etudes.**
 - 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2011 : **2 mandats de Directrice.** - Juin 2014 à décembre 2016 : Présidente du Conseil Scientifique.

Distinctions

- Fellow de l'*European Ceramic Society* (Juin 2015)

- Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques (2014)

Après cette présentation, Loïc Vaillant fait voter le conseil académique.

VOTE

Abstentions : 9
Votes exprimés : 39
Pour : 39
Contre : 0

2 – Election du ou de la président(e) du conseil académique dans les conditions prévues à l'article 10.3 du décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université Confédérale Léonard de Vinci ».

Le président Loïc Vaillant procède ensuite à l'élection du ou de la président –e- du CAC.

Une seule candidature a été reçue par les services de la COMUE, celle d'Hélène Pauliat, ancienne présidente de l'université de Limoges, dont le CV est présenté ci-dessous :

Professeur de droit public à l'Université de Limoges depuis 1992

- Doctorat de Droit public (Juin 1991) : *Le droit de propriété dans la jurisprudence du Conseil Constitutionnel et du Conseil d'État.*
- Agrégation de droit public en avril 1992.
- Membre de l'Institut Universitaire de France (août 2005-août 2010).

Activités transversales :

- Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques (fév. 2005-fév. 2010).
- Déléguée scientifique adjointe à l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) de septembre 2007 à septembre 2010.
- Membre du Conseil national du droit (mai 2007-décembre 2014).
- Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'Université de Limoges (février 2010-avril 2012).
- Présidente de l'Université de Limoges (avril 2012-avril 2016).
- Présidente de la Commission des moyens et des personnels de la Conférence des Présidents d'université (janvier 2013-avril 2016)
- Membre du conseil d'administration de la Conférence des présidents d'université (juin 2012-avril 2016)
- Actuellement, co-directrice du Master 2 Droit public et administration (Limoges)

Activités dans le domaine de la recherche et de l'administration de la recherche

- Directrice adjointe de la Mission de recherche Droit et Justice (GIP) auprès du Ministère de la Justice (de mars 1999 à avril 2007).
- Membre suppléante du jury de l'IUF pour les membres junior (session 2012), membre titulaire du jury junior (2014, 2015), membre du jury senior (2016) et présidente du jury SHS 1 (Droit, Economie, Histoire, Géographie, Sociologie).
- Présidente du jury de l'ANR pour les SHS (2011).
- Directrice scientifique de la Revue *Complément territorial*, Editions du Moniteur, depuis 2008.
- Membre du comité de rédaction de la *Revue de droit public et de la science politique* depuis juillet 2009.
- Directrice scientifique de la Revue *La Semaine Juridique Edition Administration et Collectivités territoriales (JCP-A)* depuis septembre 2011.

Activité scientifique

Ouvrages :

- *Droit des services publics*, en collaboration avec les Professeurs J.-F. Lachaume, C. Boiteau, C. Deffigier, aux éditions Litec, LexisNexis ; 2^e ed., sept. 2015.
- *Les grandes décisions de la jurisprudence, Droit administratif*, en collaboration avec Jean-François Lachaume, S. Braconnier et C. Deffigier), 16^{ème} ed., novembre 2014.
- *Mieux administrer pour mieux juger. Essai sur l'essor et les enjeux contemporains de l'administration de la justice*, L. Cadiet, J.-P. Jean et H. Pauliat (dir.), Bibliothèque de l'IRJS – André Tunc, Tome 58, décembre 2014 (225 p.).

Nombreuses publications en droit administratif, droit de la fonction publique, droit des services publics, dans le domaine de la justice...

15 thèses soutenues, participation à une trentaine de jurys de thèses et de HDR sur l'ensemble de la carrière.

Activités pédagogiques :

Cours en Licence droit 2^e année, 3^e année, Master 1 et Master 2. Cours numériques sur l'Université numérique juridique francophone.

Après la présentation d'Hélène Pauliat par Loïc Vaillant, la candidate prend la parole pour détailler ses propositions.

Compte tenu du nombre important de membres siégeant au sein du CAC (92 membres), Hélène Pauliat propose un fonctionnement en groupes de travail, avec une méthode de travail qui pourrait permettre à tout membre du conseil académique qui le souhaite de participer effectivement à cette démarche collective :

- Un fonctionnement en groupes de travail
- Des pistes de travail proposées au sein de ces groupes de travail, discutées ensuite en Conseil académique, validées ou non par le CA et le conseil des membres
- Des propositions respectant les politiques engagées par les établissements : l'idée n'est pas de remettre en cause ce qui existe et fonctionne ou d'intervenir dans les politiques scientifiques ou pédagogiques des établissements, mais de tenter d'impulser des choses nouvelles, des perspectives communes, de parvenir donc à « une valeur ajoutée »
- Garder à l'esprit les domaines où la COMUE est attendue dans le cadre du contrat de site (éléments soulignés par la DGESIP : Politique internationale, Formation tout au long de la vie, Numérique, Partenariats socio-économiques)
- Une méthode possible : réunion d'un groupe de travail sur un thème, avec une lecture ou une approche de ce thème via les entrées énoncées ci-dessus (international, numérique...), animée par un membre du CAC, associant des membres du CA et du CAC, 1 ou plusieurs représentants soit des VP Recherche soit des VP Formation, en fonction du thème traité ; le président du CAC établirait un compte-rendu de la réunion, largement diffusé auprès des membres du groupe, mais aussi auprès des membres du CAC, du conseil des membres...
- La méthode plus efficace peut-être à retenir : croiser les thèmes des différents groupes de travail avec une approche orientée vers les enjeux de société, les défis sociétaux, mais ils ne sont pas totalement identiques, selon que l'on se réfère à la Stratégie nationale de la recherche ou aux défis de l'ANR ou encore aux défis du programme Horizon 2020, qui ne compte que 7 défis. Il n'en demeure pas moins que les défis sont proches dans leurs formulations.
- Cette approche par grands enjeux permet de réfléchir, en groupes plus restreints que lors d'un CAC plénier, sur des cursus innovants dans ces domaines, en lien avec une recherche s'appuyant sur des partenaires économiques, industriels, commerciaux, des collectivités

territoriales... Ces groupes de travail proposeraient des actions innovantes, en termes de formation, par exemple de formation tout au long de la vie, mais aussi en recherche, sachant que l'important repose sur des échanges et du brainstorming ; ces propositions feraient l'objet de communications, pour permettre à tous de connaître ces initiatives et d'y participer. Cela peut se montrer particulièrement utile pour nos partenaires associés, qui souhaiteraient s'impliquer sur tel enjeu de société spécifique.

Le domaine où beaucoup de choses sont à faire est sans doute (mais il n'est pas le seul) celui de la formation tout au long de la vie : c'est un vaste chantier, qu'il est indispensable de connaître et de traiter au niveau de la COMUE car la tâche est lourde pour des établissements seuls.

Ce ne sont que quelques pistes de travail : l'objectif n'est pas de monter des dispositifs lourds, qui risquent de susciter un rejet de la part des collègues, déjà fortement impliqués dans leurs établissements. La COMUE doit pouvoir accompagner des projets, disposer d'un rôle d'impulsion et de coordination dans de nombreux secteurs. Elle est porteuse de forces reconnues, elle a des atouts, elle doit pouvoir apporter des actions concrètes au bénéfice des étudiants et de l'ensemble des collègues de nos communautés.

Après la présentation de ces propositions, Loïc Vaillant fait voter à bulletins secrets les membres du CAC.

VOTE

Abstentions : 9
Votes exprimés : 39
Pour : 39
Contre : 0

A l'issue de ce vote, Hélène Pauliat est élue présidente du CAC de l'Université Confédérale Léonard de Vinci.

3 – Présentation du pré-projet de contrat de site de l'université confédérale Léonard de Vinci.

Loïc Vaillant reprend la parole pour présenter le projet de contrat de site. Le détail de cette présentation est présenté dans le document joint en annexe.

Il termine son intervention en rappelant le calendrier :

- Décembre à février 2017 : phase de concertation.
- Février 2017 : rédaction des documents en lien avec les établissements.
- Mars/Avril : phase de validation des documents.
- Mi -avril 2017 : dépôt des documents sur l'application Pélican.
- Automne 2017 : évaluation par le HCERES.
- Printemps 2018 : signature du contrat de site.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 17 h.